

Communiqué de presse, 7 août 2016, Deauville.



Reconnaitre, récompenser et célébrer, trois mots qui sont l'objectif des 1ers « *Trophées du personnel des courses et de l'élevage* », une cérémonie créée par France Galop et Godolphin. La 1ère édition aura lieu le 19 novembre 2016 à l'hippodrome d'Auteuil.

Cet événement créé par Godolphin en 2005 en Grande-Bretagne, également organisée en Irlande, Australie et aux Etats-Unis, a pour but de récompenser le personnel des courses et de l'élevage, travailleurs de l'ombre et véritable colonne vertébrale du galop.



6 catégories pour récompenser celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour les courses et l'élevage

- **Leadership** : Pour les employés ayant la responsabilité d'au moins deux personnes et ayant démontré un désir de réussir au sein de la filière, ainsi que des aptitudes d'encadrement au bénéfice de leurs collègues
- **Dévouement pour les courses** : garçons de voyages, secrétaires administratifs, premier garçon, garçon de cour... Pour un membre du personnel ayant travaillé au moins 15 ans dans la filière. Élément moteur de l'équipe, il partage sa passion, son expérience, sa connaissance et son temps.
- **Cavalier(ère) d'entraînement** : Pour les cavaliers et lads ayant fait preuve de talent, de constance et de fiabilité aussi bien en selle qu'au sol et ayant accompli quelque chose de « remarquable » durant la saison.
- **Personnel de haras** : Pour les personnes travaillant dans un haras et ayant fait preuve de compétence, de dévouement et de fiabilité. Aura aussi démontré du talent avec les chevaux, une capacité d'adaptation et un sens du travail en équipe

- **Jeune espoir (course ou élevage)** : Pour les employés de moins de 5 ans d'expérience dans la filière. Motivés à réussir, les nommés ont déjà commencé à gravir des échelons et ont amélioré leurs connaissances et compétences, devenant un élément indispensable au sein de l'équipe.
- **Employé de l'année** : Titre suprême décerné à un vainqueur de l'une des catégories précédentes (à l'exception des jeunes espoirs)

Dépôt des candidatures du 19 août au 23 septembre 2016

Tous les employeurs qu'ils soient éleveurs, propriétaires, entraîneurs mais aussi le personnel d'écurie ou toute autre personne qui travaille dans la filière hippique peuvent déposer une candidature en ligne sur www.tropheesdupersonnel.fr

Qui peut être nommé ?

Tout personnel d'écuries de courses et de haras français, employé et résident en France peut être nommé. (A partir du moment où il est en activité au moment du dépôt de la candidature jusqu'à la remise des trophées)


Un jury reconnu de la filière du galop pour désigner les vainqueurs

Qu'ils soient entraîneurs, directeurs de haras, jockeys, propriétaires ou encore éleveurs, ils sont tous reconnus dans leurs métiers et composeront le jury qui étudiera chaque candidature et désignera le vainqueur dans chaque catégorie, révélé le 19 novembre 2016 à l'hippodrome d'Auteuil, après les courses.

Des récompenses exceptionnelles pour les vainqueurs

Godolphin a doté chaque catégorie de prix exceptionnels aux vainqueurs et finalistes. Les équipes associées aux vainqueurs et finalistes seront également récompensées.

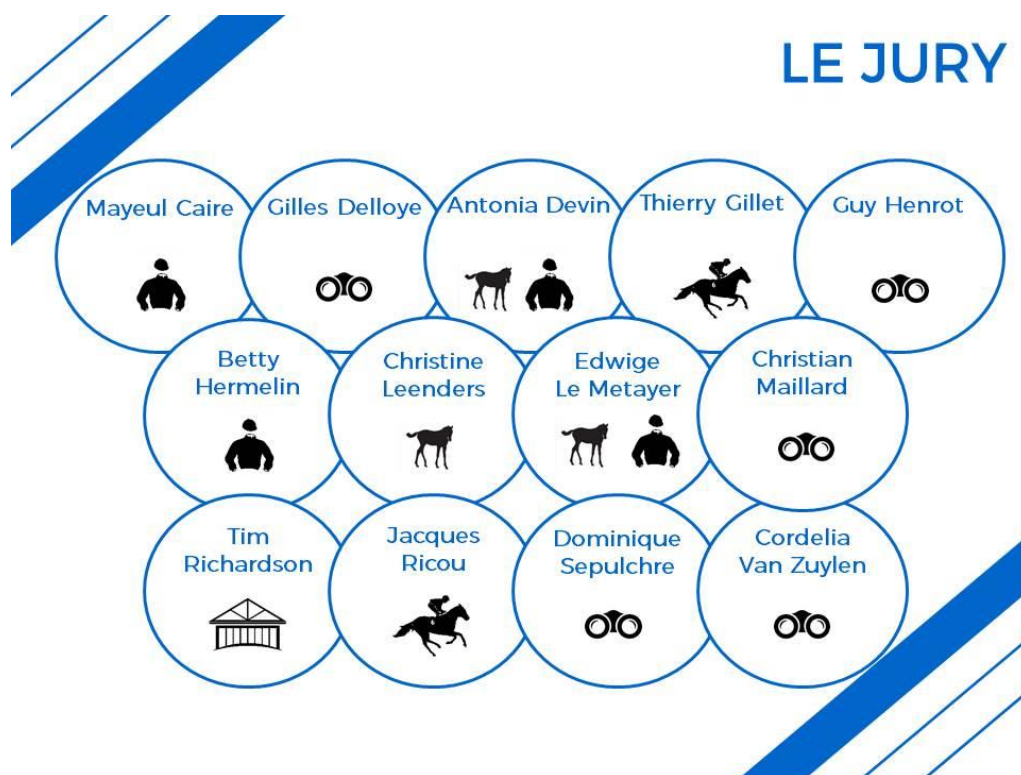
Godolphin offrira également au vainqueur de la catégorie « Jeune espoir » un voyage de 5 jours à Dubai comprenant notamment : journée aux courses, visite du centre d'entraînement et des Zabeel Racing Stables, du Dubai Equine Hospital.



CATEGORIES	Vainqueur	Equipe du vainqueur	1 ^{er} finaliste	Equipe du 1 ^{er} finaliste	2 ^{ème} finaliste	Equipe du 2 ^{ème} finaliste
Leadership	5 000€	5 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Cavalier(ère) d'Entraînement	5 000€	5 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Personnel de Haras	5 000€	5 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Dévouement pour les Courses	5 000€	5 000€	2 000€	2 000€	2 000€	2 000€
Jeune Espoir	2 500€	2 500€	1 000€	1 000€	1 000€	1 000€
Employé(e) de l'année	5 000€	5 000€				

Edouard de Rothschild, Président de France Galop : « Avec plus de 70 000 emplois générés, la filière hippique française est une référence dans le monde entier. Son dynamisme et sa performance sont l'œuvre de celles et ceux qui y travaillent au quotidien et en assurent la bonne marche. *France Galop est très heureux de s'associer à Godolphin pour lancer ces premiers trophées en France qui révéleront sans aucun doute des femmes et des hommes de grand talent.* »

Diana Cooper, œuvres caritatives, Godolphin : « *En tant que propriétaire-éleveur leader dans le monde, Godolphin a pleinement conscience de l'importance de soutenir la filière hippique dans toutes ses dimensions, qu'il s'agisse de l'attention portée aux pur-sang tout au long de leur vie mais aussi du développement professionnel des personnes travaillant dans le monde des courses. Notre passion pour ce sport va bien au-delà du champ de courses, raison pour laquelle Godolphin cherche à faire progresser de façon durable l'industrie hippique sur le plan international. Ces trophées sont l'occasion parfaite d'honorer et récompenser le travail des équipes et j'encourage vivement les entraîneurs, managers et collègues à nommer toute personne qui mérite d'être reconnu lors de ces prestigieux trophées du personnel des courses et de l'élevage.* »



Découvrez la bande-annonce en cliquant [ICI](#)

Médias partenaires



JOUR DE GALOP

www.tropheesdupersonnel.fr

Contact France Galop : Julien Pescatore – jpescatore@france-galop.com – +33 6 77 49 02 18

Contact Godolphin : Lisa-Jane Graffard – lgraffard@godolphin.com - +33 6 81 83 3112